

## Commission de la culture et de l'éducation

### Consultation générale et auditions publiques sur le projet de loi sur le patrimoine culturel (n° 82)

*Le 18 janvier dernier avait lieu la première journée des auditions publiques de la Commission parlementaire de la culture et de l'éducation dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi sur le patrimoine culturel. Ce dernier a été déposé à l'Assemblée nationale par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, le 18 février 2010. Il découle d'un processus de consultation sur le livre vert qui a débuté en 2008.*

La Loi sur les biens culturels date de 1972. Depuis, elle est demeurée inchangée, exception faite de l'ajout d'un chapitre en 1985 afin d'habiliter les municipalités à protéger une partie de leur patrimoine. Aujourd'hui, cette loi ne suffit plus pour rendre compte de la réalité du XXI<sup>e</sup> siècle. L'évolution du contexte législatif, l'élargissement de la notion de patrimoine et la participation croissante des municipalités sont autant de facteurs qui militent en faveur d'une nouvelle loi sur la protection du patrimoine culturel.

Au cours des prochaines semaines, la Commission parlementaire de la culture et de l'éducation procédera à l'audition de plus de 50 personnes et organismes qui ont fait parvenir un mémoire ou une demande d'intervention avant le 12 novembre dernier.

On peut suivre les travaux de la commission sur le site de l'Assemblée nationale, au [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca). De plus, toute personne peut transmettre, à la même adresse, un commentaire sur le contenu du projet de loi, jusqu'au moment de son adoption.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec appuie la démarche de révision de la Loi sur les biens culturels entreprise par la ministre de la Culture,

des Communications et de la Condition féminine, et l'assure de son soutien et de sa collaboration. Depuis 1995, le Conseil et le Ministère travaillent conjointement à la préservation du patrimoine religieux québécois. Le mémoire déposé par le Conseil, et présenté à l'assemblée le 8 février dernier, s'inscrit dans cet esprit et vise à rappeler l'importance du patrimoine religieux québécois dans la future loi sur le patrimoine culturel.



*Présentation du CPRQ le 8 février 2011 dans le cadre de la consultation générale et des auditions publiques sur le projet de loi n° 82.*

© Collection Assemblée nationale

# CONVERSION DU PATRIMOINE RELIGIEUX

## *Nouvelle mode ou nouvelles avenues?*

### **La bibliothèque en l'église**

*Au Québec, depuis des années, plusieurs églises désaffectées ont été converties en bibliothèques. Les exemples les plus anciens sont passés inaperçus. Ainsi en fut-il de quelques petites églises protestantes, délaissées lors des fusions qui ont créé l'Église unie du Canada en 1925. Ensuite, dans les années 1960, la récupération par l'État des établissements religieux a destiné des centaines de chapelles à devenir des bibliothèques d'écoles et de cégeps. Puis vint le tour des couvents abandonnés et des hôpitaux, dont les anciennes chapelles offrirent leurs grands volumes aux formes ecclésiales aux livres et à la lecture.*

Dans les dernières années du millénaire, l'accélération de la fermeture des lieux de culte a suscité une considération nouvelle pour ce type d'usage. De plus en plus souvent, la conversion de quelque église en bibliothèque semble s'imposer comme solution pour la sauvegarde de ce patrimoine en péril : les bancs des nefs vides faisant place à des rayonnages et à des tables, le tour serait joué. Tout se passe ainsi, comme s'il suffisait de créer une bibliothèque chaque fois qu'une église est menacée. Sans doute n'est-il pas sans intérêt de citer l'exemple de quelques églises devenues bibliothèques pour dégager les avantages de ces conversions qui ont connu un succès certain, et garder en vue les écueils que n'ont pu éviter certaines autres.

La bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, installée en 1980 dans l'ancienne église anglicane St. Matthew, préalablement classée monument historique, est un exemple pionnier, maintes fois cité dans les milieux patrimoniaux. La conversion s'est

échelonnée en deux temps. L'inauguration première s'est faite, sans investissement majeur, pour répondre à deux urgences : le diocèse anglican avait cédé l'église à la Ville de Québec, qui devait lui trouver un usage, et le quartier requérait immédiatement une bibliothèque. Le faubourg Saint-Jean, en offrant un espace culturel excédentaire, a répondu à une demande réelle; l'arrimage s'est fait en douceur. Quelques années plus tard, en 2000, une fois les besoins précisés et au vu des résultats de l'inspection du bâtiment affecté de faiblesses structurales, une importante mise à niveau de la bibliothèque s'est imposée : consolidation à grands frais et renouvellement des services mécaniques (éclairage, ventilation, toilettes) ont cadré l'intervention, qui a aussi permis de réorganiser l'espace, afin de mieux aménager les aires d'accueil et de travail.

D'emblée, la Ville n'aurait pas adopté ce projet si elle avait su ce qu'il lui en coûterait vingt ans plus tard. De telles conversions gagnent donc nettement à être réparties en phases, si l'état du bâtiment et les attentes des nouveaux occupants le permettent. Ici, le résultat est en effet exemplaire du point de vue de la conservation patrimoniale : on a préservé en l'état le chœur de l'église et maintenu en place des éléments du mobilier liturgique (chaire, fonts baptismaux), si bien que la communauté anglicane utilise à l'occasion, comme lieu de mémoire, la petite église dans laquelle elle se reconnaît toujours, ce qui contribue à accroître l'intensité patrimoniale du monument. Dans l'aménagement de la bibliothèque, les concessions à l'intégrité du patrimoine sont d'ailleurs nombreuses : les rayonnages sont bas, pour ne pas nuire à la vue d'ensemble de l'espace intérieur dominé par une riche charpente de toit en bois sombre, et les magnifiques vitraux sont demeurés en place. En conséquence, moins de livres peuvent être rangés dans cette bibliothèque, les usagers sont tenus à des contorsions permanentes pour atteindre les ouvrages souvent près du sol et l'éclairage fait cruellement défaut. La valorisation du patrimoine de l'église s'est ainsi faite au détriment de la fonctionnalité de la bibliothèque. Les amateurs et les défenseurs du patrimoine jubilent là où les bibliothécaires trouvent dorénavant des arguments pour s'opposer à l'aménagement de bibliothèques dans des églises.

La magnifique bibliothèque Pierre-Georges-Roy, aménagée dans l'ancienne chapelle extérieure du Collège de Lévis, est un autre exemple. Une première étude de faisabilité laissait entrevoir que le volume disponible était trop grand pour les besoins, mais au terme du projet, il vint à manquer. Il a fallu doter la bibliothèque d'une nouvelle aire d'entrée, à partir de laquelle les visiteurs peuvent se diriger vers le rez-de-chaussée ou le sous-sol. Cette section, qui a permis aux architectes



*Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste*

© Photo : Luc Noppen

d'accroître l'accessibilité de l'édifice, affirme aussi clairement dans le paysage le nouvel usage des lieux : on entre bel et bien dans une bibliothèque, et non plus dans une église, ce qui a l'intérêt d'inscrire l'édifice patrimonial dans le temps présent.

Toutefois, la chapelle, comme toutes les constructions prémodernes (1880-1945), a aussi posé des problèmes de structure, notamment de contreventement. Les architectes et les ingénieurs ont ainsi dû doubler le squelette existant de nouveaux portiques en acier, habilement dissimulés entre le gros œuvre et le décor architectural. Vu les hauteurs à desservir, la distribution des services mécaniques à partir du rez-de-chaussée n'a pas été chose facile. La principale réussite de cette conversion, outre d'avoir vaincu les difficultés techniques qui la menaçaient, reste néanmoins l'éclairage : grâce au fenêtrage latéral des bas-côtés et à une haute claire-voie, la nef, sans vitraux, baigne dans une abondante lumière naturelle, qui se conjugue à celle des projecteurs, douce et uniforme, réfléchi par la surface blanche de la fausse voûte. Une église haute, sans vitraux et, surtout, dotée d'une fausse voûte ou d'un plafond clair facilite inéluctablement une conversion en bibliothèque.

Un dernier cas, celui de la bibliothèque Rina-Lasnier, établie dans l'ancienne église Saint-Pierre-Apôtre de Joliette, permet de dégager quelques conclusions. Sise en milieu suburbain, elle est flanquée d'un grand stationnement, indispensable dans ce type d'environnement. Construite dans les années 1950, cette église offrait aussi une structure bien contreventée et des planchers aptes à porter les charges requises. La nef dégagée, sans colonnes, a aisément accueilli des galeries en mezzanine, tandis que le presbytère adjacent a naturellement été investi par les espaces techniques et des bureaux.

La bibliothèque de Joliette permet de démontrer que ce sont les églises construites depuis la Seconde Guerre qui sont les plus aptes à être converties en bibliothèques, du fait de leur capacité structurale et, donc, des coûts généraux de leur conversion. Leur habituel bon état et leur prix d'acquisition réduit (en moyenne quelque 650 000 \$) commandent un budget de réalisation d'environ 6 M\$. Elles ont aussi l'avantage d'une intensité patrimoniale moindre, ce qui facilite une adaptation sans retenue du volume intérieur à leur nouvelle fonction. C'est pourquoi les municipalités qui songent à établir



**Bibliothèque Pierre-Georges-Roy**

© Photo : Luc Noppen

quelque bibliothèque dans une église optent, ces temps-ci, pour des bâtiments de ce type (c'est le cas à Magog, par exemple).

Néanmoins, hormis cette adéquation spontanée d'un groupe particulier d'églises à la fonction de bibliothèque, toutes les églises méritent d'être évaluées pour de tels projets de conversion, notamment parce que le surcoût dû aux caractéristiques physiques des édifices historiques se justifie dans une optique de développement durable. Et si l'on doit conserver une église et en même temps construire une bibliothèque, fondre le programme de l'une dans l'enveloppe de l'autre relève d'une saine gestion. Mais il y a plus. Tous les bibliothécaires qui œuvrent dans ces églises-bibliothèques le disent volontiers : s'ils n'étaient pas chauds à l'idée au départ, ils sont tout simplement enchantés du résultat. La clientèle, plus nombreuse, se déclare fort satisfaite elle aussi. Et pour cause : la position centrale que tiennent les églises dans la communauté et le tissu urbain reste hors de portée des projets de nouvelle construction, sans compter qu'aucune bibliothèque neuve ne pourrait justifier une mise en œuvre symbolique aussi forte (emplacement sur le site, signalétique, volumes intérieurs, capacité d'évocation, etc.). De plus, la conversion apporte une garantie de pérennité de l'image acquise, puisque le bâtiment patrimonial ne se disqualifiera pas dans la succession des modes architecturaux.

Mais à tous ceux qui proposent de sauver le patrimoine ecclésial par la conversion en bibliothèques, il faut rappeler que les nouveaux usagers voudront en négocier l'intensité patrimoniale. La conversion est un geste de reprise, de nouvelle appropriation d'un patrimoine, par lequel nous souhaitons nous projeter dans l'avenir. Il ne sert à rien de mettre sous cloche un immeuble abandonné, sous prétexte d'y ranger quelques livres. L'église a été, lors de sa construction, un événement architectural dans son milieu. Elle doit réintégrer la société et l'imaginaire collectif par un geste architectural équivalent, qui consacre son nouvel usage et interpelle une clientèle nouvelle.

#### **Luc Noppen, MSRC**

Titulaire, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain  
École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal  
(ESG - UQÀM)

*\*\*Ce texte a été publié une première fois dans la revue ARGUS – la revue québécoise des professionnels de l'information documentaire et reproduit (en partie) ici avec la permission de l'auteur. Pour lire sa version intégrale, veuillez vous référer au vol. 39, n 2, automne 2010 (www.revueargus.qc.ca).*



**Bibliothèque Rina-Lasnier**

© Photo : Guillaume St-Jean

## NOUVELLES PARUTIONS



### Le Guide du pèlerin, Pèlerinage Terre et Mer Gaspésie-Les Îles

Ce guide de 250 pages répertorie tout le patrimoine religieux important (églises, croix de chemin, objets d'église, pièces de mobilier, etc.) du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, c'est-à-dire le diocèse de Gaspé. En plus de fournir les itinéraires très détaillés en points de repère et distances à parcourir, en autonomie, dans un pèlerinage de ressourcement.

Muni d'une pratique reliure boudinée, le volume offre une documentation très intéressante sur la centaine de lieux de culte (catholiques, Église unie, anglicans) dans une vision œcuménique, et est superbement et abondamment illustré, tout en couleurs.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le diocèse de Gaspé (418 368-2274 ou [diogaspe@globetrotter.net](mailto:diogaspe@globetrotter.net)).



### De ciel et de pierre, de bois et de lumière. L'église Saint-Dominique. L'empreinte des Prêcheurs à Québec.

Ce livre fait état de la genèse de cette église, des antécédents et préalables à son édification, de l'esprit qui l'a fait naître, des artisans qui l'ont conçue et construite, de la foi et de la générosité qui en ont rendu possible la réalisation. C'est avec passion que l'auteur nous livre ses secrets, son histoire et sa richesse.

L'ouvrage se présente comme un long pèlerinage aux sources. Au fil de la saga des origines, nous voyons s'ancre le projet qui deviendra réalité en 1930. Vous y serez invité à parcourir cette histoire aux nombreux rebondissements qui a ponctué l'implantation des Dominicains à Québec au début du siècle dernier et à en apprendre sur les étapes de la mise en œuvre de ce grand bâtiment, émanant d'une vision longtemporelle.

Les textes, autant narratifs que descriptifs, sont limpides et lumineux. Ils sont accompagnés de magnifiques photographies et reproductions d'archives permettant de vous éclairer dans vos pérégrinations. Ce bel album vous révèle un monument exceptionnel dont la congrégation est des plus fières et nous donne une nouvelle raison de nous en laisser émerveiller.

Publié aux Presses de La Renommée, ce livre est en vente au bureau du presbytère de la paroisse Saint-Dominique (175, Grande Allée Ouest à Québec) au coût de 20 \$. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec la paroisse (418 522-5539) ou à visiter son site Internet : [www.psdq.net](http://www.psdq.net).



### Augustines, corps et âme

Près de quatre siècles se sont écoulés depuis que les Augustines ont fondé le premier hôpital en Nouvelle-France, et elles sont toujours là, au cœur du Vieux-Québec. Mais plus pour longtemps.

Avec une moyenne d'âge de 82 ans, sans relève, les Augustines préparent leur succession : des vestiges architecturaux exceptionnels, des églises abritant des trésors d'art sacré, un monastère regroupant le patrimoine des douze « couvents-hôpitaux » qu'elles ont fondés au Québec. On imagine bien la valeur de ce patrimoine, mais on connaît peu celles qui l'ont bâti. Qui sont ces femmes au courage singulier qui se sont données, corps et âme, pour soulager les plus grandes souffrances de notre société?

Tourné dans leurs trois monastères de Québec, ce documentaire de Ninon Larochelle (63 min) met en lumière des femmes étonnantes, véritablement attachantes.

Nous vous invitons à visiter le site Internet de la maison de distribution, CinÉFête ([www.cinefete.ca](http://www.cinefete.ca)), afin d'en obtenir une copie.



### Les communautés juives de Montréal - Histoire et enjeux contemporains

Qu'en est-il de la population juive de Montréal? Quelle est son histoire? Dans quels arrondissements de la ville vivent la majorité des Juifs aujourd'hui? Combien appartiennent au courant sépharade ou ashkénaze? Qui sont les Juifs hassidiques? Quelle est la situation de la femme juive? Voilà autant de questions auxquelles les auteurs de ce livre tentent de répondre à la lumière de l'actualité et des recherches les plus récentes.

Premier ouvrage de synthèse à paraître en français sur le judaïsme montréalais, cette publication fait appel aux connaissances de plusieurs chercheurs réunis sous la direction de Pierre Ancil et Ira Robinson. On y trouve des spécialistes, autant des études québécoises que du judaïsme, qui tentent d'éclairer les diverses facettes d'une identité juive montréalaise toujours en mouvement. Rédigés en des termes clairs et accessibles, les chapitres de cet ouvrage cimentent un parcours culturel et religieux à nul autre pareil en terre québécoise, et qui n'a pas fini de surprendre.

Publié aux éditions du Septentrion, ce livre est en vente au coût de 29,95 \$ pour le format papier, et de 22,47 \$ en version numérique (PDF). Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à visiter le site Internet de l'éditeur : [www.septentrion.qc.ca](http://www.septentrion.qc.ca).

### Vous produisez des documents traitant du patrimoine religieux, de son histoire, de son architecture?

Le Conseil du patrimoine religieux est à l'affût de nouvelles parutions traitant du patrimoine religieux québécois afin d'en informer ses membres. N'hésitez pas à communiquer avec nous!

Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300, Montréal (Québec) H2X 1C3  
Téléphone : 514 931-4701 ou 1 866 580-4701 • Télécopieur : 514 931-4428  
Visitez le site Internet du Conseil : [www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)



Pour recevoir ce bulletin d'information par courrier électronique, envoyez vos coordonnées à : [conseil@patrimoine-religieux.qc.ca](mailto:conseil@patrimoine-religieux.qc.ca)